

REGULARITE
V.H.R

OSCAR
RACING

24/25/26 juin 2016
6^{ème} EDITION 
VOSGES CLASSIC
RALLYE

SAINT-DIE-DES-VOSGES



A ne pas manquer
24/25/26 juin 2016



 **OSCAR**
RACING

17 Rue Georges Minette 88100 REMOMEIX 06.07.45.08.72
contact@oscar-racing.fr www.oscar-racing.fr
Tous les documents sur notre site rubrique « Vosges Classic »

Chers amis Concurrents,

Vous avez déjà participé au **VOSGES CLASSIC RALLYE**
ou voulez vous y participer ?

OSCAR RACING vous présente la **6^{ème} édition. (24/25/26 juin 2016)**

- Un parcours magnifique de plus de **600 km**
- Des routes empruntées très souvent par les Rallyes dont le Tour de France Auto ou le Championnat du Monde WRC.
- **18 Zones de Régularité** avec plus de 100 prises de temps (BLUNIK)
- **140 Voitures** admises au départ
- Accueil, Ambiance & Bonnes tables



Vérifications techniques



Z.R sur le Circuit de GEOPARC



Bonnes tables



Podium départs & arrivées



Des routes magnifiques



Le podium 2015

- 1^{er}  LAMBERT Patrick
LAMBERT Joseph
BMW 2002 TI
- 2^{ème}  BAILLET Christophe
BAILLET Anne
Porsche 2,7 L
- 3^{ème}  LAMOTTE André
POLET Joseph
Lancia 1600 HF



Ouverture des engagements **1er septembre 2015**

Clôture des engagements **15 mai 2016** ou enregistrement des **140 voitures**

VENDREDI 24 JUIN

SAINT-DIE-DES-VOGGES / SAINT-DIE-DES-VOGGES

9 h 00 / 19 h 00 Accueil & Vérifications Administratives et Techniques

13 h 30 / 16 h 00

Ordre de départ suivant présentation au Parc
180 km environ, 5 Zones de Régularité
Magnifiques routes et paysages d'Alsace, vous
emprunterez le parcours d'une Course de Côte inscrite
au championnat de France et d'Europe mais aussi
2 spéciales du Rallye de France WRC



SAMEDI 25 JUIN

SAINT-DIE-DES-VOGGES / CROISETTE D'HERIVAL

07 h 00 / 07 h 30

Accueil & Vérifications Administratives et Techniques

08 h 00

Départ 1ère voiture pour Etape N° 1, environ 160 km
5 Zones de Régularité dont 2 sur le Plateau des 1000
Etangs

12 h 00

Arrivée de la 1ère voiture & Déjeuner



CROISETTE D'HERIVAL / SAINT-DIE-DES-VOGGES

13 h 45

Départ 1ère voiture Etape N° 2, environ 170 km
5 Zones de Régularité dont 2 dans la Forêt d'Hérival

18 h 00

Arrivée de la 1ère voiture
Présentation au public des voitures
et équipages

20 h 30

Dîner



DIMANCHE 26 JUIN

SAINT-DIE-DES-VOGGES / SAINT-DIE-DES-VOGGES

08 h 00

Départ de la 1ère voiture Etape N° 3
150 km environ, 3 Zones de Régularité
dont 1 sur le Circuit GEOPARC

11 h 30

Arrivée 1ère voiture

13 h 00

Déjeuner et remise des prix



VOITURES AUTORISEES A PARTICIPER

Catégorie HISTORIQUE

A caractère sportif régulièrement immatriculées avant le 31/12/1992
130 voitures admises

Catégorie PRESTIGE

Grand Tourisme (GT) régulièrement immatriculées après le 31/12/2012
10 Voitures admises

Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ à tout véhicule ne correspondant pas à l'esprit d'époque, de modifier ou de supprimer la catégorie PRESTIGE

Montant des droits d'engagement

Pour 2 personnes (hors hébergement) il est fixé à **450 €**.

Ils comprennent :

- La prime d'assurance souscrite par l'organisateur
- (conforme aux articles R 331-30 et A 331-32)
- 3 Road-Books précis, plus de 600 km (1 Prologue & 3 Etapes)
- 2 Plaques Rallye
- 2 Panneaux de portière
- La fourniture du transpondeur BLUNIK
- Café et viennoiseries à chaque départ matinal
- Accès aux collations et buvettes lors des pauses dans chaque étape
- Accès aux buvettes lors de toutes les arrivées (vendredi soir, samedi soir et dimanche midi)
- 2 Déjeuners le samedi
- 2 Dîners le samedi
- 2 Déjeuners le dimanche (remise des prix)

